

Master Arts et culture, spécialité Arts et industries culturelles

RNCP21192 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	133, 132
Code(s) ROME	L1302, K2401, G1202, K2105, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Lorraine

<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Identification des oeuvres, de leur qualité, et des instruments de mesures nécessaires pour l'appréhender, des conditions historiques et sociologiques de production, diffusion et consommation des objets artistiques et des produits culturels.
- Expertise des effets de la globalisation sur les industries nationales, régulation des échanges entre les marchés nationaux, politiques culturelles, construction d'une identité culturelle européenne.
- Organiser, transmettre ou diffuser la culture artistique notamment dans les domaines abordés au sein de cette formation (Arts plastiques, cinéma, théâtre, danse) quels que soient par ailleurs les types de dispositifs de diffusion et de consommation des produits culturels (spectacle vivant, salle de projections, télévision, lecteur DVD, ordinateur, etc.).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recherche et démarche scientifique :

- Maîtrise du domaine théorique des approches en Arts (esthétique, histoire, sociologie), de l'état des lieux de la recherche dans le domaine en question (ouvrages, articles, études, revues). Identification des débats et des problématiques
- Maîtrise de la construction de l'objet d'étude et de la démarche scientifique. Collecte d'informations (analyses formelles, enquêtes orales, questionnaires, statistiques, travail à partir d'archives), interprétation et mises en forme du savoir.
- Capacité de rédaction et de synthèse.

Savoirs et contenus

- Culture artistique (arts, cinéma, théâtre, danse, événements culturels), connaissance des oeuvres et de leurs conditions historiques et sociologiques de fabrication, de circulation, et de consommation.
- Evaluation de la qualité artistique
- Identification des modes d'évaluation de la qualité artistique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement supérieur – Education Nationale – Institutions culturelles – Entreprises du spectacle et des industries culturelles – secteur associatif : action culturelle et sociale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chercheur / Chercheuse en sciences humaines / en sciences sociales
- Enseignement artistique
- Professeur d'éducation culturelle
- Responsable espace culturel en grande distribution
- Ingénieur de recherche, ingénieur d'études dans le domaine des arts et des industries culturelles
- Moniteur, attaché de recherche
- Critique d'art
- Critique cinéma
- Animateur/animateur radio, télévision, spectacle, arts plastiques
- Directeur de programmation théâtre audiovisuel
- Organisateur, entrepreneur de spectacles
- Responsable de programmation de spectacles
- Responsable d'exploitation vidéo
- Responsable télévision cinéma
- Directeur de salle
- Exploitant de cinéma
- Exploitant d'équipements de loisirs

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 994 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	154 607
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	44 %

Familles professionnelles (FAP)

N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs
S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration
U1X80 — Professionnels des spectacles
U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)
V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr

Etudier à l'UL Offre de formation

Université de Lorraine

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21192/>